

# Le Biotin



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N° 22

## MAIRIE :

### LE MOT du MAIRE:

Ces trois dernières années la population du Biot s'est enrichie de nouveaux habitants: des naissances nombreuses sont venues agrandir les familles biotines tandis que de nouvelles venues se sont installées sur notre commune. Tout récemment les dix-huit appartements du Pont-de-Gys se sont ouverts à leurs premiers occupants.

Alors que nous avons parfois craint pour l'avenir de notre école, nous aurons la chance, à la rentrée prochaine, d'ouvrir une troisième classe et accueillir les plus petits.

A cet effet, nos écoliers vont avoir la chance de travailler dans des locaux réaménagés avec le plus grand soin et bénéficiant d'équipements nombreux. Souhaitons-leur une belle scolarité emplie de souvenirs heureux !

### LE PONT DE GYS



Ce mois de juin a vu la conclusion d'un projet entamé voilà 5 ans en collaboration avec l'OPAC devenu OPAH.

D'aucun le diront, la réhabilitation du Pont de Gys est une réussite : le nouveau bâtiment a su garder tout le cachet de l'ancien hôtel tout offrant à l'entrée de notre village un nouvel éclat .

De même, le deuxième bâtiment s'est mis au diapason de l'existant et est parfaitement intégré à son environnement.

Aux familles nouvelles venues sur notre commune nous souhaitons la bienvenue !

### PROCHAINEMENT: de NOUVEAUX LOCAUX POUR L'AGENCE POSTALE

Au début de l'automne, l'Agence Postale sera transférée dans les locaux de la mairie, qui sera elle-même réaménagée à cette occasion .

Plusieurs raisons à cela :

- Offrir une plus grande amplitude d'ouverture
- Permettre un stationnement plus facile et moins dangereux
- Améliorer l'accès pour les personnes à mobilité réduite



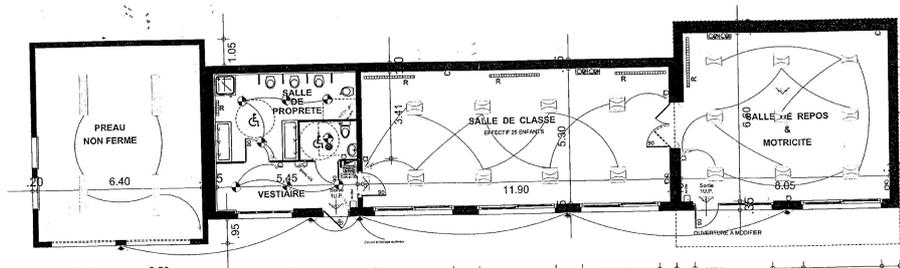
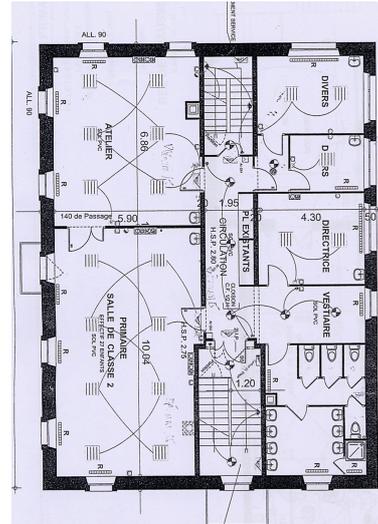
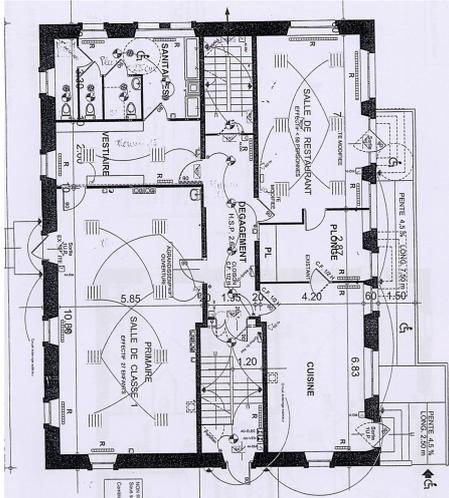
## DEPART en RETRAITE

Pendant dix années elle a fait en sorte que les élèves travaillent dans une école propre, que le personnel de la CCVA aient des bureaux bien entretenus, que la mairie soit accueillante, que les enfants qui bénéficient des animations du Relai d'Assistantes Maternelles puissent jouer à quatre pattes en toutes circonstances, que les mariés trouvent de jolies fleurs dans la salle du conseil lors des cérémonies...

Après 10 ans de bons et loyaux services, Françoise MORAND, plus connue sous le nom de « FANOU » prend une retraite bien méritée, nous lui souhaitons plein de bonnes choses.

## RENTREE SCOLAIRE et NOUVELLE ECOLE

### Petit aperçu des futurs locaux



### Etat de l'avancement des travaux



Après que les employés de commune ont abattu les cloisons, une dalle a été coulée à l'étage qui accueillera notamment la classe des plus grands ainsi qu'un « atelier » destinés aux activités manuelles.

Au rez-de-chaussée, la cantine a pris ses nouveaux quartiers dans la partie droite du bâtiment tandis que la salle où étaient servis les repas devient une deuxième salle de classe.

Toutes les nouvelles cloisons sont quasiment terminées en ce début du mois de juin. Le carrelage des nouveaux sanitaires est en cours ainsi que la réalisation de toute la partie électrique.

La classe des « tout-petits », qui sera aménagée dans le bâtiment annexe, nécessite quant à elle peu de travaux. De fait, la chantier débute à peine.

Rappelons que la livraison est prévue pour le 15 août prochain et qu'actuellement le calendrier est respecté. Ainsi l'équipe enseignante, lors d'une visite du chantier, a pu confirmer ses choix en matière de peinture et de revêtement de sol: les futurs élèves travailleront dans une ambiance joyeuse et colorée !

### **Arrivée d'une nouvelle institutrice et d'une nouvelle ATSEM**



Avec la forte augmentation des effectifs de l'école et donc l'ouverture confirmée d'une troisième classe à la rentrée prochaine, nous accueillerons une nouvelle institutrice (Céline Libossart qui s'occupera de la classe maternelle) ainsi qu'une nouvelle ATSEM, Muriel REQUET que vous découvrez ici. Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi qu'aux nouveaux élèves.

### **Horaires de l'accueil périscolaire**

**Les horaires de la garde périscolaire seront étendus dès la rentrée 2010-2011:  
Les enfants seront accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h45.**

### **ZA de la VIGNETTE**



En même temps que l'électrification de la future Station d'épuration, l'éclairage de la zone artisanale (depuis le poste de relevage) a été entièrement refait. La société Foresbois, après deux ans d'attente, a également bénéficié d'un renforcement du réseau pour permettre de faire face à un accroissement d'activité.

Le montant total de ces travaux s'élève à 360 000 euros avec 150 000 euros à la charge de la commune du Biot (partie STEP).

### **EAU et ASSAINISSEMENT**

Les réseaux existants du Col du Corbier et du Chef-lieu sont en voie de raccordement dans l'optique de la mise en route de la nouvelle station.

Concernant les tranches Richebourg (côté Touvière) et Gys:

Les appels d'offres ont été lancés et les travaux débiteront à l'hiver 2010-2011

La plupart des autorisations de passage nous ont déjà été retournées.

La suite des travaux concernera la Moille et le Colerín puis le chef-lieu.

**La station d'épuration sera mise en route pour essai le 25 juin prochain.**

### **NOUVEL ABRI POUBELLES au COL du CORBIER**



Avec des containers à poubelles « éparpillés » sur le parking, qui roulent parfois contre les voitures en stationnement, il devenait urgent de réaliser un abri poubelles au Col du Corbier.

C'est chose faite depuis cet hiver.

Avec une surface plane et des barrières qui s'intègrent parfaitement dans le paysage, la Communauté de Commune à qui revient la compétence des ordures ménagères, s'est chargée des travaux.

## SECURITE des PIETONS

### **ETAPE 1:**

Sécuriser la circulation des piétons le long du champs de foire au chef-lieu



### **ETAPE 2:**

Sécuriser la circulation des piétons au Col du Corbier



### **ETAPE 3**

Sécuriser les abords des nouveaux logements du Pont de Gys



Sécurisation des nouveaux logements avec pose de bacs à fleurs et bientôt de barrières. Le tracé de la route sera également légèrement modifié.

### **ETAPE 4 et 5**

**Sécuriser l'ensemble du chef-lieu et tous les arrêts de bus, notamment au niveau de Gys :**

Dans la suite de l'aménagement sécuritaire c'est maintenant au niveau du chef-lieu dans son ensemble que la réflexion est menée, tant au niveau de la circulation piétonne que de la circulation des véhicules et de leur stationnement .

Avec une école qui déménage, il faut notamment repenser les cheminements piétonniers , les arrêts de bus et le ralentissement de la circulation à leur proximité.

Cette réflexion est conduite avec les services du Conseil Général et de la DDT (Direction Départementale du Territoire).

Dans la même perspective, le conseil général a entrepris un redéploiement des des arrêts de bus utilisés par les collégiens et les lycéens.

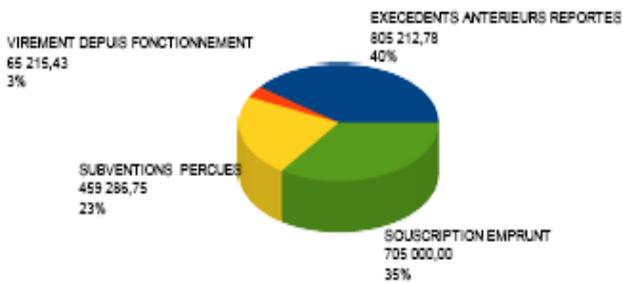
## PROTECTION des SOURCES

Les périmètres de protection des sources ont été arrêtés par le préfet.

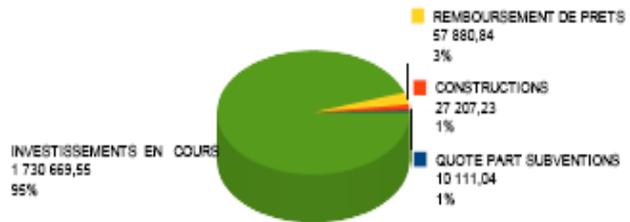
# COMPTES COMMUNAUX 2009

## EAU ET ASSAINISSEMENT

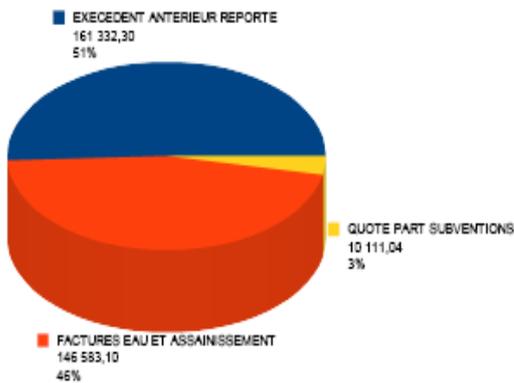
### INVESTISSEMENT RECETTES



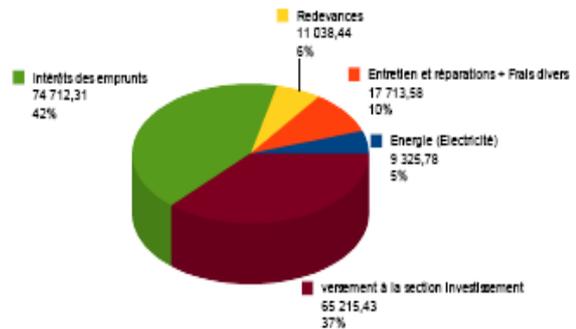
### INVESTISSEMENT DEPENSES



### FONCTIONNEMENT RECETTES

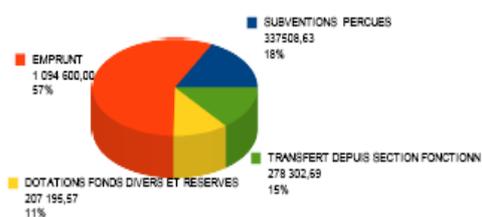


### FONCTIONNEMENT DEPENSES

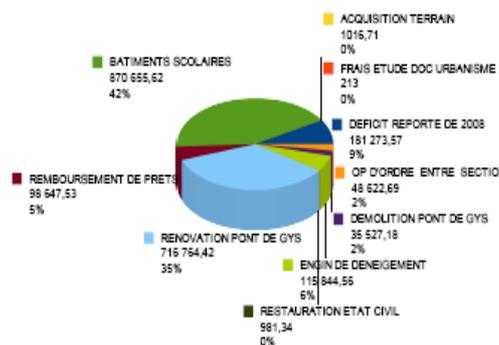


## BUDGET GENERAL

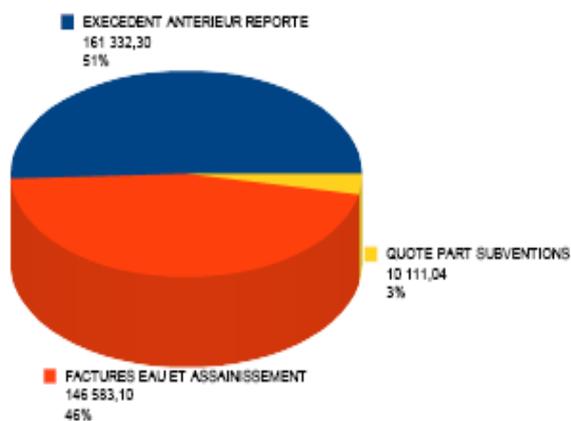
### INVESTISSEMENT RECETTES



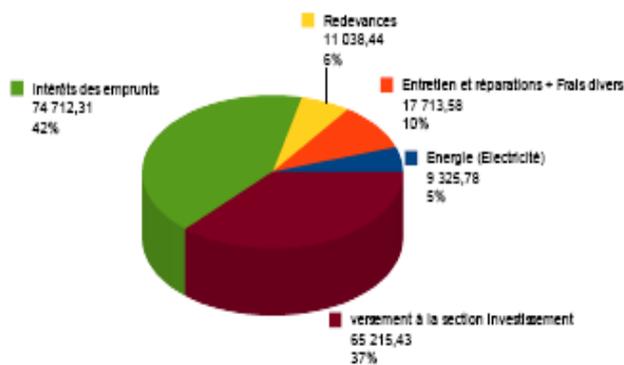
### INVESTISSEMENT DEPENSES



### FONCTIONNEMENT RECETTES



### FONCTIONNEMENT DEPENSES



## PATRIMOINE : CHAPELLE de GYS



Les travaux de restauration de la chapelle de Gys ont débuté en ce mois de juin.

Le bâtiment étant communal, les façades et toiture seront restaurés aux frais de la mairie et largement subventionnés par le Conseil Général.

L'aménagement intérieur ainsi que la décoration seront uniquement financés par *l'association des Amis de la Chapelle de Gys* qui souhaite notamment

inscrire cet édifice dans notre époque en l'ouvrant à l'art contemporain (*voir son article plus loin*).

## BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

En attendant le déménagement de la bibliothèque dans l'édifice abritant la future école (pour un accès plus facile et moins dangereux pour les enfants), la bibliothèque vous ouvre ses portes le mardi de 16h30 à 18h00.

Au mois de septembre, une nouvelle équipe de bénévoles assurera son fonctionnement. De nouveaux livres seront également à votre disposition.

## RECENSEMENT

Voici les résultats issus de la collecte :

**Sous réserve de vérification par l'INSEE**, nous avons recensé en janvier dernier 464 habitants établis dans 174 résidences principales.

L'ensemble des logements occasionnels, des résidences secondaires et des logements vacants, à cette même date, s'élève à 891 (y compris les 18 appartements du Ponts de Gys).

Avec l'ouverture de ces 18 appartements, **nous avons donc maintenant dépassé le seuil des 500 habitants.**

## LEBIOT .FR

Sur le site internet communal [WWW.LEBIOT.FR](http://WWW.LEBIOT.FR) retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux, des infos pratiques ...

## UN HIVER TRES ANIME à DROUZIN-LE-MONT

Avec jusqu'à trois animations par semaine, la bonne humeur et la convivialité ont été au rendez-vous de cet hiver. Feux d'artifice, descentes aux flambeaux, spectacles de jongleurs, atelier de travail du bois pour les enfants, découverte d'activités sportives telles que le yooney ou la raquette, rendez-vous autour d'un vin chaud concocté par Gérard et son équipe, ont ponctué la saison.



## INFRACTIONS A L'URBANISME

Nous encourageons vivement les propriétaires qui auraient effectué des travaux sans avoir obtenu au préalable une autorisation d'urbanisme à régulariser leur situation directement en mairie.

Dans le cas contraire, des procédures seront engagées.

## EAUX PLUVIALES

Petit rappel: les eaux pluviales ne doivent en aucun cas rejoindre les eaux assainies. Elles doivent faire l'objet d'un traitement séparatif.

Alors que notre nouvelle station d'épuration va être mise en service, il est important que le fonctionnement de celle-ci ne soit pas perturbé par des eaux parasites qui n'ont pas lieu de subir un traitement inutile et donc générateur de frais inutiles.

## ETAT CIVIL

### Ils nous ont quittés:

Alfred VULLIEZ, domicilié au Martelet nous a quitté le 27 mars 2010.  
Mme Reynaud, née le 22 mai 1934 à le Biot est décédée à Thonon.

### Naissances:

Estelle RENEVIER, chez Frédéric et Nathalie RENEVIER au Col du Corbier, est née le 15 janvier 2010  
Méline COMME, chez Maxime COMME et Sophie MORU au Pont-de-Gys est née le 28 Mars 2010  
Enzo LEFEBVRE-MEYNET, chez Hervé Meynet et Jennifer LEFEBVRE au Martelet, est né le 27 mai 2010

### Mariage:

15 Mai 2010 : Séverine ROSSET et Michaël SAUCRAY, domiciliés au Martelet  
21 Mai 2010 : Marie JOSSERAND et Cédric MUZEAUX, domiciliés au Corbier  
10 Juin 2010: Cosima ZINCK et Justin LEE, domiciliés au chef-lieu.

## INFOS UTILES

**Mairie : Tél/Répondeur : 04.50.72.12.06**

Horaires d'ouvertures au public :  
Vendredi de 14h à 18h  
Samedi de 9h à 12h

### **Permanence des élus :**

Le Samedi matin de 10h à 12h

### **Permanence de Mr le maire :**

Samedi matin de 10h30 à 12h  
Et tous les jours à partir de 11h sur rendez-vous

**Bibliothèque : Tél /Répondeur: 04.50.72.13.60**

### **Nouveaux Horaires :**

Mardi de 16h30 à 18h00

**Agence postale communale : Tél/Répondeur : 04.50.72.13.60**

Horaires d'ouvertures du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h15

## BALAD'AULPS BUS



Le BALAD'AULPS BUS reprend du service. Nouveaux horaires, nouvelles lignes pour plus de service. Retrouvez toutes les informations sur la plaquette que vous trouverez partout ou sur [www.lebiot.fr](http://www.lebiot.fr) rubrique "vie pratique" puis "déplacements"

## MULTI PASS PORTES DU SOLEIL



C'est reparti pour une saison d'activités accessibles à 1€. Retrouvez le détail dans les brochures ou directement sur le site [www.lemultipass.com](http://www.lemultipass.com)

## AUTRES INFORMATIONS :

### ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

Durant l'année, les enfants ont participé à plusieurs sorties :

- Promenade et découverte des ânes, pour les élèves de cycle 2, accompagnés par Mr Clochey.
- Sortie raquettes, en février, au col du Corbier, pour les élèves de cycle 3, avec les guides : Hervé Le Sobre et Ulrika.
- Parcours d'orientation dans le village, en avril, puis course d'orientation à Avoriaz, en juin, avec monsieur Le Sobre. Les enfants de cycle 3, munis de mini radios, de cartes et de boussoles, devaient retrouver des balises.
- Concert des classes chantantes à la Cité de l'Eau, le 29 mai 2010 : 500 enfants réunis et de magnifiques petits Biotins, concentrés et heureux !
- Natation et activités aquatiques au centre « Les Sapins », à Bonnevaux, fin juin, pour les élèves de cycle 2, avec la MNS Françoise Maret.

Une exposition de toutes les productions plastiques des élèves, sur le thème de l'Europe, aura lieu **samedi 19 juin à partir de 11 h**, au 1<sup>er</sup> étage de l'école.

Nous profiterons de cette matinée pour dire au revoir aux dix élèves de CM2 qui vont partir au collège : Stan BAULMONT, Leeloo BOTU, Nina CADEAU, Xavier DAVIS, Coline LAURIER, Thibault LUGAGNE, Margaux ROSSET, Marjorie SAMMARTANO, Guillaume THOMAS et Jean-François WEYMIENS.

\* \* \*

Cette année, nous avons accueilli 51 élèves. C'était un maximum pour notre petite école !

En effet, nos locaux n'étaient plus adaptés : une cour de récréation trop petite, des couloirs trop étroits, des classes très chargées... des sanitaires en nombre insuffisant... l'installation dans la nouvelle école est donc attendue avec beaucoup de joie par les enfants et les enseignantes. Les préparatifs pour le grand déménagement ne sauraient plus tarder !

L'Education Nationale a décidé la création d'une troisième classe dans la nouvelle école : ce sera une classe maternelle. Dès la rentrée, nous accueillerons donc les enfants nés en 2007.

Une nouvelle institutrice a été nommée sur ce poste. Il s'agit de Madame LIBOSSART Céline.

Nous aurons également le plaisir de faire la connaissance de notre deuxième ATSEM : Muriel REQUET, qui viendra renforcer l'équipe pédagogique : Mme EMMEL Carole, directrice, Mmes COTTET-PUINEL Sylvie et BARBIER Chantal, enseignantes et Mme TOURNIER Annie, ATSEM.

Nous sommes donc au complet pour commencer une nouvelle année avec nos 58 élèves !!

\* \* \*

Inscription de votre enfant à l'école :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 11 h 30 à 12 h 30 ou de 16 h 30 à 18 h  
auprès de Mme EMMEL

*avec une photocopie des documents suivants :*

Certificat de radiation de l'école fréquentée cette année  
Attestation de domicile (délivrée en mairie)  
Livret de famille  
Carnet de santé (vaccinations à jour)

\* \* \*



## UNE NOUVELLE ASSOCIATION AU BIOT: BIOT ATTITUDE

Suite au succès des séances de danse africaine au Biot, une nouvelle association a vu le jour afin de pérenniser annuellement une animation variée dans le village.

Pour débiter l'été en douceur, cours de gymnastique et relaxation seront proposés.

Par la suite, un programme plus riche et varié en loisirs et culture sera organisé pour petits et grands.

Le bureau sera présent le 20 juin sur le champ de foire au Biot lors du vide grenier pour présenter l'association et ses activités.

Dans l'attente de rencontrer toutes les personnes intéressées, le bureau vous souhaite un bon été animé.

## ASSOCIATION RESIDENTS COL du CORBIER

CONCOURS  
PHOTO



### Concours photo amateurs 2010 / Thème et sujet libre.

Concours gratuit ouvert à tous. Les photos doivent être faites sur le territoire du Biot et prises entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010.

Chaque participant peut présenter 4 photos maximum qui seront envoyées par internet au plus tard le 15 février 2011 (voir le détail sur [www.lebiot.fr](http://www.lebiot.fr)).

## LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GYS

Ceux qui vont du Pont de Gys au Biot, ou inversement, auront vu des amas de terre et de grosses pierres qui voisinent avec la chapelle de Gys. Oui ! Les travaux d'assainissement ont commencé et suivront aussitôt les travaux de la charpente, de la toiture et du clocher. D'après les prévisions, tous ces travaux seront terminés fin août - début septembre. Après quoi, l'Association pourra entreprendre la réfection intérieure (murs, sol, disposition des meubles...) qui est à sa charge. Puis les œuvres d'art contemporain que nous avons prévues trouveront leur place.

A partir du début juin, Claude Rosset va préparer la pièce métallique sur laquelle sera fixée l'œuvre d'art de Claude Marin (la Cène) qui, elle, sera apposée à l'extérieur autour de la rosace de la façade. Depuis le 20 mai, l'artiste Fabrice travaille à la réalisation de la mosaïque d'après le dessin de la Résurrection de Claude Marin ( 2 m. sur deux) qui sera placée au chevet de la chapelle.

C'est seulement après les travaux de la réfection intérieure que nous déciderons du meilleur emplacement de l'autel, du tabernacle et du chemin de croix. Prochainement, nous prendrons contact avec un maître verrier, depuis peu installé à Morzine, pour étudier un projet de vitraux à l'ancienne. Enfin, nous préparerons une brochure où les touristes, les visiteurs et les gens de la Vallée trouveront l'historique de la chapelle, des explications sur son architecture, sa décoration et enfin des commentaires des œuvres d'art contemporain dont elle sera embellie, tout cela pour aider à comprendre et à admirer.

Toutes ces questions ont été discutées lors de l'assemblée générale de notre association qui s'est tenue à la Mairie du Biot le 25 mars en présence et avec la participation de Henri Victor Tournier, maire, de Denis Bouchet, conseiller général et

d'Alain Dupenloup, curé de la vallée d'Aulps. Ceux - ci ont été impressionnés par l'intérêt que les adhérents ont manifesté pour la restauration et l'embellissement de la chapelle, par la participation gratuite de Claude Marin pour les dessins de la Cène et de la mosaïque, de Claude Rosset pour le support métallique qui sera apposé autour de la rosace, de Didier Lagorce pour la porte, de Francis Morand et de sa sœur Suzanne qui ont donné un beau fût de mélèze pour faire la croix, de Coffy et Menoud, scieurs de la Vignette, qui ont débité les pièces verticale et horizontale de la croix.

L'association avec les membres d'honneur remercie toutes ces personnes, les généreux donateurs et les bénévoles qui prendront part à la réfection intérieure.

*Nous voulons faire de la chapelle de Gys un monument du patrimoine local qui soit la fierté des habitants de Gys et du Biot*

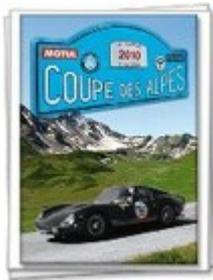
Le président  
Hyacinthe Vulliez



Atelier de l'entreprise Diez à Marin où est réalisée la mosaïque.  
De gauche à droite: Père Hyacinthe Vulliez, Claude Marin et Fabrice.

## DANS VOS AGENDAS

### COUPE DES ALPES 2010



Le **17 juin** prochain, **aux environs de 14h**, vous pourrez voir passer dans notre village un rallye touristique réunissant des voitures de collection.

### FETE DE LA MUSIQUE



A l'occasion de la fête de la musique, l'association Trad'Aulps Danses invite les Biotins à participer à son dernier atelier de danses traditionnelles de la saison qui se déroulera sous la halle, **vendredi 18 juin à partir de 21h**. Après une pause durant l'été, ses activités reprendront dès le mois de septembre et les personnes intéressées peuvent nous contacter au 04 50 79 64 88 ou à: [tradaulpsdanses@aliceadsl.fr](mailto:tradaulpsdanses@aliceadsl.fr)

Dominique LOUIS - Trad'Aulps Danses

## ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES

**Au programme:**

**Vide grenier du dimanche 20 juin**  
**Foire a tout du dimanche 15 aout**  
**Cross de l'ecole fin septembre debut octobre (suivant la meteo)**

On remercie tout les parents qui on permis d'organiser toutes les manifestations!

## MARCHES DE L'ETE

Les marchés de l'été auront lieu tous les dimanches matin, sur la place du village, à compter **du dimanche 27 juin et jusqu'au dernier dimanche d'août.**



## INAUGURATION DE L'ECOLE

Nous vous donnons rendez-vous le 16 octobre 2010 pour inaugurer l'école qui portera le nom de « Ecole Communale Victor Hugo ».

**Une journée pleine de surprises !!!**

## NOUS RECHERCHONS...

Pour l'inauguration de la nouvelle école, nous recherchons des photos de classe de l'école communale à travers les âges. Vos anecdotes et récits sont également les bienvenus.

Vous pouvez :

- les apporter en mairie où les documents recensés
- les envoyer par Mail à l'adresse [mairie.lebiot@wanadoo.fr](mailto:mairie.lebiot@wanadoo.fr)